



Bagage égaré lors d'un séjour à l'étranger

Par **patricia laudrin_old**, le **07/09/2007 à 19:41**

Ma fille est partie en colonie pour un séjour itinérant de 2 semaines en Crète le 31/07. A l'arrivée son sac à dos n'était pas là et au bout de trois jours le directeur du séjour a du lui racheter le minimum nécessaire pour les 15 jours : sac à dos, sac de couchage, vêtements, nécessaire de toilette.....

Après 15 jours elle est rentrée en France sans son sac et nous avons donc envoyé un courrier à Air France avec la lettre d'inventaire qui lui avait été remise. Nous avons depuis récupéré son sac qui nous a été remis en Chronopost le 30/08 et son sac était complet.

Air France ne nous a toujours pas répondu, et j'aimerais savoir ce que je dois faire de plus afin d'obtenir un dédomagement pour la gêne causée.

Merci d'avance, cordialement.